

Cadre réservé à l'administration :



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE
L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des Ressources Humaines

Sous-Direction du recrutement et de la mobilité

*Bureau des recrutements par concours
SG/DRH/RM1*

DOSSIER D'INSCRIPTION

**Concours réservé aux agents non titulaires en
application de la loi 2012 – 347 du 12 mars 2012**

Ingénieur des travaux publics de l'État

SESSION 2014

Date limite d'envoi des dossiers d'inscription : le 14 mars 2014
**cachet de la poste faisant foi*

Dates de l'épreuve écrite (sauf modifications) : le 20 mai 2014

Dates des épreuves orales (sauf modifications) : à partir du lundi 8 septembre 2014

Pour vous inscrire :

- x L'inscription en ligne (Internet, Intranet) doit être privilégiée par rapport à l'inscription par un dossier imprimé papier.*
- x Elle est conforme à la préservation des ressources et au développement durable.*
- x * L'inscription par dossier papier est appropriée pour les candidats demandant un aménagement spécifique.*

**Avant de renseigner le dossier d'inscription,
lire attentivement la notice explicative jointe**

I – IDENTITÉ (écrire en lettres majuscules) :

Mme	<input type="checkbox"/>	M	<input type="checkbox"/>
Nom :	<input type="text"/>		
Nom d'usage :	<input type="text"/>		
Prénom :	<input type="text"/>		
Autres prénoms (séparés par une virgule) :	<input type="text"/>		
Né (e) le (j/mm/aaaa) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville de naissance :	<input type="text"/>	N° département :	<input type="text"/>
DROM COM ou pays étranger :	<input type="text"/>		

II – COORDONNÉES PERSONNELLES :

Les courriers du service des concours seront envoyés à cette adresse

Adresse :	<input type="text"/>		
	<input type="text"/>		
Code Postal :	<input type="text"/>	Commune :	<input type="text"/>
DROM COM ou pays étranger :	<input type="text"/>		
Coordonnées téléphoniques : [2 numéros par case]			
domicile :	<input type="text"/>	travail :	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	portable :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>		

III – CONDITIONS PARTICULIERES :

- Loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique.
- Décret n°2012 – 631 du 3 mai 2012 relatif aux conditions d'éligibilité des candidats aux recrutements réservés.
- Circulaire DGAFP du 26 juillet 2012 relative à la mise en œuvre de la loi.
- Arrêté du 4 novembre 2013 fixant la nature des épreuves et les règles d'organisation générale du concours réservé pour l'accès au corps des ingénieurs des travaux publics de l'État, pris en application de l'article 7 du décret n°2012 – 631 du 3 mai 2012.
- Courrier de la direction des ressources humaines notifiant votre éligibilité au dispositif de titularisation dans un corps de la catégorie A.

IV – CENTRE D'EXAMEN

Inscrivez votre centre d'épreuve écrite (reportez-vous à la liste des centres d'examens figurant sur la présentation générale / notice explicative) :

V – PERSONNES HANDICAPÉES :

(reportez-vous à la notice explicative pour vérifier si vous pouvez bénéficier d'aménagements d'épreuves)

Deux justificatifs seront exigés au plus tard le 14 mars 2014 (date de clôture des inscriptions) :

- justificatif de la qualité du bénéficiaire de l'obligation d'emploi ;
- certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration attestant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les aménagements à prévoir (**formulaire ci-après : demande d'aménagement spécifique**)

Dans ce cas, quels aménagements particuliers d'épreuves le médecin a-t-il préconisé :

Pour les épreuves écrites :

Pour les épreuves orales :

DEMANDE D'AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUE :

CERTIFICAT MEDICAL

justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique

(joindre la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé – RQTH – en cours de validité ou un autre document attestant de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi – article L 323-3 du code du travail)

1. Cadre à remplir par le candidat :

Concours ou examen pour le recrutement de

Nom et prénoms du (de la) candidat (e)

Né (e) le , à

2. Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :

Je soussigné (e) praticien (ne) de médecine générale assermenté (e)
certifie que le (la) candidat (e) est atteint (e) du handicap suivant :

et atteste que ce handicap est compatible avec l'emploi de

En conséquence, ce (cette) candidat (e) doit bénéficier, lors des épreuves écrites et/ou orales :

d'une installation dans une salle spéciale

d'un temps de composition majoré d'un tiers

d'une machine à écrire ou d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte

d'un sujet en braille

de l'assistance d'une secrétaire

d'une autre mesure particulière

Observations éventuelles du praticien :

Fait à , le

Signature

3. Partie à détacher et à retourner au service concours de votre centre d'examen par le médecin pour le règlement de ses honoraires

Nom et prénoms du candidat :

Nom et cachet du médecin :

Numéro SIRET :

Le formulaire dûment renseigné par un médecin agréé et la reconnaissance de travailleur handicapé ou un justificatif de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi sont à adresser au plus tard **le 14 mars 2014** (date de clôture des inscriptions), **délaï de rigueur**, au bureau du recrutement, à l'adresse suivante :

**METL / MEDDE
SG/DRH/RM1
TPB – 4^{ème} étage – Concours réservé - ITPE
92 055 LA DEFENSE CEDEX**

VI – ENGAGEMENT :

Je soussigné (e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions exigées pour avoir la qualité de fonctionnaire et des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.

A

, le

Signature du (de la) candidat (e) :

Remarque : Avant expédition, relisez intégralement votre dossier et assurez-vous de l'exactitude de l'ensemble de vos déclarations.